RAPPORT ANNUEL

FLEXIGESTION PATRIMOINE

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion, la recherche d'une performance nette des frais, sur une durée de placement recommandée supérieure de 5 ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement.

• Stratégie d'investissement

La stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, en FIA et/ou fonds d'investissement.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (Société de Gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.
- Une gestion flexible entre les stratégies actions, actions neutre au marché et taux.

La stratégie d'actions neutre au marché a comme objectif d'être décorrelée des marchés. Cette stratégie est réalisée avec des OPC long short neutres au marché et des produits synthétiques long short neutres au marché constitués de fonds actions couverts à due proportion par des contrats financiers de même nature.
Le gérant adoptera une gestion flexible sur les marchés internationaux. Il n'y a pas de zone géographique prépondérante. Puis, compte-tenu de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose d'une latitude pour construire son portefeuille.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 0 % à 70 % aux marchés d'actions, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- de 0 % à 50 % aux marchés des actions de pays émergents. - de 0 % à 50 % aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros.

De 30 % à 100 % en cumul : - aux produits de taux, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations y compris spéculatives selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation -à la stratégie actions neutre au marché.
De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro.
La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre -8 et +8.
Il peut être investi :
- en actions,
- en titres de créances et instruments du marché monétaire,

Au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier
Il peut également intervenir sur les :

-contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change. L'effet de levier indicatif est de 150%.
- dépôts, emprunts d'espèces

COMMENTAIRE DE GESTION

En début d'année, l'attention des marchés était focalisée sur la trajectoire des banques centrales. Aux États-Unis, la croissance est restée robuste, soutenue par la consommation et un marché du travail encore solide. L'inflation, bien qu'en baisse, s'est révélée plus persistante que prévu, retardant l'espoir d'un assouplissement rapide de la politique monétaire de la Fed. En Europe, le tableau était plus contrasté : la zone euro affichait des signes de stagnation, notamment en Allemagne, tandis que la France et l'Espagne montraient plus de résilience.

Dans ce contexte, les marchés actions ont démarré l'année sur une note positive, portés par des valorisations attractives et l'espoir d'une détente monétaire à venir. Nous avons maintenu une exposition équilibrée, en privilégiant les grandes capitalisations du secteur technologique et du luxe, qui bénéficiaient d'un environnement porteur. Parallèlement, nous avons conservé une exposition prudente aux obligations, conscients que la volatilité des taux pouvait générer des opportunités.

Le deuxième trimestre a été marqué par une correction des marchés actions, en raison d'une inflation plus résistante que prévu. Les attentes d'une baisse rapide des taux d'intérêt se sont évanouies, poussant les investisseurs à réajuster leurs positions. Les valeurs cycliques et les petites capitalisations ont particulièrement souffert, tandis que les valeurs défensives ont mieux résisté.

Nous avons ajusté notre allocation en réduisant notre exposition aux secteurs sensibles aux taux d'intérêt, notamment l'immobilier et certaines valeurs de croissance dont les valorisations nous semblaient excessives. À l'inverse, nous avons renforcé notre exposition aux obligations « investment grade », qui offraient des rendements attractifs avec un risque limité. Cette approche prudente nous a permis de limiter l'impact des turbulences sur nos performances.

L'été a été marqué par des mouvements erratiques sur les marchés financiers. En juillet, les élections américaines ont provoqué une vague d'incertitude, avec le retrait de Joe Biden au profit de Kamala Harris. La perspective d'un duel plus incertain face à Donald Trump a ajouté à la nervosité des investisseurs. En parallèle, la croissance chinoise a continué de ralentir, pesant sur les marchés émergents et le secteur du luxe en Europe.

Début août, une correction brutale a secoué les marchés actions, amplifiée par des facteurs techniques, notamment des débouclages de positions spéculatives sur le yen. Nous avons saisi cette opportunité pour renforcer notre exposition aux actions, notamment aux États-Unis et en Europe, où les valorisations redevenaient attractives. Sur le marché obligataire, la détente des taux nous a conduits à réduire la sensibilité de notre poche américaine pour favoriser les taux européens.

Le troisième trimestre a marqué un tournant avec l'amorce de baisses de taux par la Fed, reflétant les premiers signes d'un ralentissement économique. En Europe, la BCE a suivi le mouvement, bien que l'économie de la zone euro restait morose. Ces décisions ont alimenté un rebond des marchés actions et obligataires.

Nous avons ajusté notre allocation en conséquence. Sur les actions, nous avons pris des bénéfices sur certaines valeurs technologiques et avons renforcé les secteurs bénéficiant de la baisse des taux, notamment les grandes capitalisations industrielles et les financières. Nous avons également augmenté notre exposition aux marchés émergents, en profitant des mesures de relance en Chine.

Sur les taux, nous avons profité de la détente pour rallonger la duration de notre portefeuille obligataire, notamment sur les taux européens, tout en restant plus prudents sur les obligations américaines.

En diversification, l'or a joué son rôle de valeur refuge et a atteint de nouveaux sommets en fin d'année, porté par l'incertitude géopolitique et les politiques monétaires accommodantes.

L'élection de Donald Trump en novembre a déclenché un mouvement de rotation sectorielle sur les marchés. Les valeurs américaines ont nettement surperformé, notamment dans les secteurs bénéficiant de la politique économique pro-américaine de la nouvelle administration : énergie, défense, infrastructures. En revanche, la Chine et l'Europe ont subi un regain d'incertitude face aux risques de tensions commerciales et de hausses de droits de douane.

Nous avons adapté notre stratégie en réduisant notre exposition aux marchés émergents, principalement la Chine, et en augmentant nos positions sur le dollar, qui s'appréciait face aux autres

devises. Nous avons également réorienté nos investissements vers les valeurs moyennes américaines, qui présentaient un potentiel de rattrapage par rapport aux grandes capitalisations.
En décembre, les marchés ont marqué une pause, freinés par un discours plus prudent de la Fed et des tensions commerciales initiées par Trump. Toutefois, les perspectives pour 2025 restent positives, avec une dynamique économique toujours solide aux États-Unis et des politiques monétaires qui devraient rester favorables aux actifs risqués.
Au 31 décembre 2024, le fonds Flexigestion Patrimoine est exposé à un risque actions de 38.9%, à un risque taux de 55.6%, le reste étant composé de stratégies alternatives ou de positions en devises. Sa performance est de +8.05% sur l'exercice 2024 pour la part RC, de +8.28% pour la part S et de 8.50% pour la part IC.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

4 650 367,67 EUR

- ## Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

- ## Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

- ## INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

- ## Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

- ## Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

- ## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

- ## Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Dorénavant depuis le 01/10/2024, les VAR affichées dans ce tableau correspondent au montant le pire parmi les calculs des VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo (Auparavant, seuls ceux de la VaR Monte Carlo étaient reportés).
Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2024.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2024	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
150%	3,2%	3,92%	3,3%

- **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

• Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024
20/06/2024 Caractéristiques de gestion : Modification du pourcentage d'investissement durable

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**55 458 677,70**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	55 458 677,70	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**719 776 277,56**	
OPCVM	715 083 804,30	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	4 692 473,26	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**3 001 294,59**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**778 236 249,85**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**14 769 884,75**	
Comptes financiers	**5 948 398,21**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**20 718 282,96**	
Total Actif I + II	**798 954 532,81**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	714 685 367,42	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	57 605 593,13	
Capitaux propres I	**772 290 960,55**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**3 001 296,86**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**3 001 296,86**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**12 142 722,44**	
Concours bancaires	**11 519 552,96**	
Sous-total autres passifs IV	**23 662 275,40**	
Total Passifs : I + III + IV	**798 954 532,81**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	445 856,41	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	547 446,41	
Sous-total Produits sur opérations financières	**993 302,82**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-165 159,06	
Sous-total charges sur opérations financières	**-165 159,06**	
Total Revenus financiers nets (A)	**828 143,76**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	3 381 479,12	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-7 088 559,70	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-3 707 080,58**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-2 878 936,82**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**141 892,94**	
Revenus nets I = C + D	**-2 737 043,88**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	18 384 885,81	
Frais de transactions externes et frais de cession	-544 513,93	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**17 840 371,88**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-391 689,27**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**17 448 682,61**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	45 185 453,05	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	512 793,62	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**45 698 246,67**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-2 804 292,27**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**42 893 954,40**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**57 605 593,13**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion, la recherche d'une performance nette des frais, sur une durée de placement recommandée supérieure de 5 ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement.

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**772 290 960,55**	**825 454 181,84**	**998 555 171,58**	**1 585 923 514,01**	**1 339 088 742,80**
PART CAPI IC					
Actif net	54 063,35	54 726,33	43 390,69	31 804,45	
Nombre de parts	0,519	0,570	0,480	0,310	
Valeur liquidative unitaire	104 168,30	96 011,10	90 397,27	102 595,00	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	2 385,42	-1 982,14	4 626,62	-1 428,41	
PART CAPI RC					
Actif net	771 531 638,55	824 578 994,15	998 511 780,89	1 585 891 709,56	1 339 088 742,80
Nombre de parts	23 858 156,465	27 554 423,789	35 274 739,632	49 120 824,254	42 487 209,205
Valeur liquidative unitaire	32,33	29,92	28,30	32,28	31,51
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,62	-0,75	1,30	-0,48	0,62
PART CAPI S					
Actif net	705 258,65	820 461,36			
Nombre de parts	652,845	822,355			
Valeur liquidative unitaire	1 080,28	997,69			
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	22,66	-6,55			

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010259424	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,19 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
IC	FR0014000HA9	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,59 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
S	FR001400FQM9	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,69 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010259424	2,50% TTC maximum de l'actif net
IC	FR0014000HA9	2,50% TTC maximum de l'actif net
S	FR001400FQM9	2,50% TTC maximum de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0010259424 RC
Néant

Part FR0014000HA9 IC
Néant

Part FR001400FQM9 S
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

- **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**825 454 181,84**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	7 433 322,42	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-121 256 225,44	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 878 936,82	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	17 840 371,88	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	45 698 246,67	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**772 290 960,55**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	0,249	25 704,38
Parts rachetés durant l'exercice	-0,300	-29 807,26
Solde net des souscriptions/rachats	-0,051	-4 102,88
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	235 945,836	7 407 618,04
Parts rachetés durant l'exercice	-3 932 213,160	-121 054 019,70
Solde net des souscriptions/rachats	-3 696 267,324	-113 646 401,66
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	-169,510	-172 398,48
Solde net des souscriptions/rachats	-169,510	-172 398,48

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0014000HA9	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	54 063,35	0,519	104 168,30
FR0010259424	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	771 531 638,55	23 858 156,465	32,33
FR001400FQM9	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	705 258,65	652,845	1 080,28

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	
Actif						
Actions et valeurs assimilées	55 458,68	33 383,33	14 574,15	6 143,80	1 357,40	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-43 695,87	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**11 762,81**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**5 948,40**	0,00	0,00	0,00	5 948,40
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**-11 519,55**	0,00	0,00	0,00	-11 519,55
Hors-bilan					
Futures	**NA**	157 276,33	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**157 276,33**	**0,00**	**0,00**	**-5 571,15**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 948,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-11 519,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	69 472,68	35 918,95	51 884,70	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**-5 571,15**	**0,00**	**0,00**	**69 472,68**	**35 918,95**	**51 884,70**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	JPY +/-	GBP +/-	HKD +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	33 383,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	13 929,62	594,96	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	3 796,17	1 144,62	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-11 475,12	0,00	0,00	-44,43	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**35 837,83**	**4 391,13**	**1 144,62**	**-44,43**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monetaire	France	EUR	25 896 995,65
FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	11 479 250,00
FR0000986655	CM-AM EURO EQUITIES-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	8 294 792,00
FR0000991770	CM-AM EUROPE VALUE-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	19 282 656,00
FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	29 634 234,00
FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	18 963 397,83
FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	13 245 750,00
FR0007482591	LFP FRANCE PME C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	4 692 473,26
FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	6 376 024,00
FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	3 380 900,00
FR0010415448	CM-AM INDICIEL JAPON 225-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	12 340 630,46
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	Lazard Capital FI SRI	Obligations	France	EUR	28 288 908,50
FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	27 104 110,00
FR0010828913	LAZARD ALPHA EURO SRI	Lazard Alpha Euro SRI	Actions	France	EUR	3 453 120,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010924266	CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	9 948 111,00
FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	15 932 549,70
FR0011274984	GEMEQUITY-I	GEMFUNDS SICAV	Actions	France	EUR	11 515 900,00
FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	7 583 800,00
FR0011491208	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-I	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	9 959 020,29
FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	1 604 250,00
FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	9 930 960,00
FR0012287423	CM-AM GLOBAL LEADERS-I	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	6 420 834,20
FR0013233707	EDR SICAV-FIN BONDS-NC EUR	EdR SICAV - Euro Sustainable Credit	Obligations	France	EUR	28 188 550,00
FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	11 416 244,76
FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	29 834 392,00
FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	7 620 000,00
FR0013289535	BDL CONVICTIONS-I	BDL Convictions	Actions	France	EUR	14 111 215,00
FR0013298338	CM AM GLOBAL INNOVATION-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	14 126 770,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013384617	CM-AM CONVERTIBLES EURO-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	24 679 001,36
FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	3 070 720,00
FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	7 371 118,33
FR0013517661	ASYMETRIX-F EUR ACC	Asymetrix	Autres	France	EUR	2 725 420,00
FR0014000YR8	CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	2 282 527,00
FR00140074R0	CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	2 917 050,72
FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	30 631 670,69
FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	2 706 754,75
FR001400EO44	CM-AM OBLI IG 2028-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	11 156 947,00
FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	LA FR.FIN.BDS 2027	Obligations	France	EUR	5 386 319,40
FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	8 099 494,48
FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	10 079 600,00
IE0033758917	MUZIN-ENHANCEDYIELD-ST E-ACC	Muzinich Funds - Muzinich Americayield Fund	Obligations	Irlande	EUR	16 426 590,00
IE00B8DDPY03	POLEN FOCUS US GROWTH-USD IN	Polen Capital Investment Funds plc - Focus US Growth	Actions	Irlande	USD	6 361 731,91

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BQT3WG13	ISHARES MSCI CHINA A	ISH MSCI CH EUR ACC C.	Actions	Irlande	USD	13 253 752,96
LU0188167505	AXA IM FIIS-US SHDR HY-AUSDC	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High	Obligations	Luxembourg	USD	18 730 897,33
LU0234572450	GS EMRG MARKET EQTY IA	Goldman Sachs Funds SICAV - Goldman Sachs Japan Equity Portfolio	Actions	Luxembourg	USD	12 093 642,90
LU0348927095	NORDEA 1 SIC-GCL&ENV-BI-EUR	Nordea 1 SICAV - Alpha 7 MA Fund	Actions	Luxembourg	EUR	5 220 045,00
LU0549545142	BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	BLUEBAY FUNDS	Obligations	Luxembourg	EUR	18 132 892,00
LU0765416804	SKY H-US SH DRRE HYD-AC USD	SKY HG USSDRHY AHC	Obligations	Luxembourg	USD	19 245 286,48
LU0800573346	AXA WF-ACT EM SH DU BD-IUSDA	AXA World Funds - Switzerland Equity	Obligations	Luxembourg	USD	17 418 332,77
LU0870553533	DNCA INVST-SRI EURP GRW-FEUR	DNCA FINANCE	Actions	Luxembourg	EUR	3 101 160,00
LU0980583388	NATIX-LS ST EM MRKT BOND-I/A	Natixis International Funds Lux I-Thematics Subscription Economy Fund	Obligations	Luxembourg	USD	15 647 941,30
LU1111643042	ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	Eleva UCITS Fund - Eleva Absolute Return Europe Fund	Actions	Luxembourg	EUR	14 324 041,60
LU1429558577	LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	Natixis International Funds Lux I-Thematics Subscription Economy Fund	Actions	Luxembourg	USD	10 681 662,40
LU1681038839	AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Actions	Luxembourg	USD	15 971 477,53

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1876460731	AXIOM OBLICAT SICAV-HC EURV	Axiom Emerging Markets Corporate Bonds	Obligations	Luxembourg	EUR	14 455 161,00
LU2051090053	THEAM Q-EUROPE TARG PR-IEURA	THEAM QUANT - Europe Target Premium	Actions	Luxembourg	EUR	16 979 200,00
Total						**719 776 277,56**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	11 391 610,75
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	3 132 972,31
Frais de gestion	245 301,69
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**14 769 884,75**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-11 530 209,51
Frais de gestion	-612 512,93
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-12 142 722,44**
Total des créances et dettes	**2 627 162,31**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI IC	31/12/2024
Frais fixes	209,76
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	178,75

PART CAPI RC	31/12/2024
Frais fixes	7 083 241,23
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	3 378 168,61

PART CAPI S	31/12/2024
Frais fixes	5 108,71
Frais fixes en % actuel	0,70
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	3 131,76

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	25 896 995,65
	FR0013384617	CM-AM CONVERTIBLES EURO-IC	24 679 001,36
	FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	3 070 720,00
	FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	30 631 670,69
	FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	7 620 000,00
	FR0000986655	CM-AM EURO EQUITIES-C	8 294 792,00
	FR0010924266	CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	9 948 111,00
	FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	6 376 024,00
	FR0000991770	CM-AM EUROPE VALUE-C	19 282 656,00
	FR0014000YR8	CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	2 282 527,00
	FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	11 479 250,00
	FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	7 371 118,33
	FR00140074R0	CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	2 917 050,72
	FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	13 245 750,00
	FR0013298338	CM AM GLOBAL INNOVATION-C	14 126 770,00
	FR0012287423	CM-AM GLOBAL LEADERS-I	6 420 834,20
	FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	11 416 244,76
	FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	10 079 600,00
	FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	9 930 960,00
	FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	2 706 754,75
	FR0010415448	CM-AM INDICIEL JAPON 225-C	12 340 630,46
	FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	15 932 549,70
	FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	8 099 494,48
	FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	29 834 392,00
	FR001400EO44	CM-AM OBLI IG 2028-IC	11 156 947,00
	FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	18 963 397,83
	FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	3 380 900,00
	FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	7 583 800,00
	FR0011491208	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-I	9 959 020,29
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	29 634 234,00
	FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	1 604 250,00
	FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	5 386 319,40
	FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	27 104 110,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
	FR0007482591	LFP FRANCE PME C	4 692 473,26
Total			**413 449 348,88**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**-2 737 043,88**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-2 737 043,88**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-2 737 043,88**	

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	17,55	
Total	**17,55**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-2 735 927,09	
Total	**-2 735 927,09**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-1 134,34	
Total	**-1 134,34**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**17 448 682,61**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**17 448 682,61**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**17 448 682,61**	

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 220,49	
Total	**1 220,49**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	17 431 533,55	
Total	**17 431 533,55**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	15 928,57	
Total	**15 928,57**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**55 458 677,70**	**7,18**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**55 458 677,70**	**7,18**
Chimie			4 315 300,00	0,56
AIR LIQUIDE	EUR	27 500	4 315 300,00	0,56
Commerce de détail			7 836 491,77	1,02
AMAZON COM	USD	37 000	7 836 491,77	1,02
Electronique / Equipements électriques			6 657 200,00	0,86
ASML HOLDING	EUR	2 000	1 357 400,00	0,17
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	22 000	5 299 800,00	0,69
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			1 416 035,14	0,18
ELI LILLY	USD	1 900	1 416 035,14	0,18
Logiciel / Services informatiques			17 473 683,67	2,26
ALPHABET CL.C	USD	24 000	4 412 376,31	0,57
MICROSOFT	USD	17 000	6 917 507,36	0,90
SAP	EUR	26 000	6 143 800,00	0,79
Matériels et équipements informatiques			12 800 917,12	1,66
APPLE	USD	31 500	7 615 224,21	0,99
NVIDIA CORP	USD	40 000	5 185 692,91	0,67
Produits à usage domestique			4 959 050,00	0,64
L'OREAL	EUR	8 000	2 734 800,00	0,35
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	3 500	2 224 250,00	0,29
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**692 759 302,60**	**89,70**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**688 066 829,34**	**89,09**
AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	USD	50 000	15 971 477,53	2,07
ASYMETRIX-F EUR ACC	EUR	29 000	2 725 420,00	0,35
AXA IM FIIS-US SHDR HY-AUSDC	USD	80 000	18 730 897,33	2,42
AXA WF-ACT EM SH DU BD-IUSDA	USD	133 000	17 418 332,77	2,25
AXIOM OBLICAT SICAV-HC EURV	EUR	6 300	14 455 161,00	1,87
BDL CONVICTIONS-I	EUR	10 100	14 111 215,00	1,83
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	EUR	102 800	18 132 892,00	2,35
CM-AM CASH ISR-IC	EUR	47,732	25 896 995,65	3,35
CM-AM CONVERTIBLES EURO-IC	EUR	2 300 000,127	24 679 001,36	3,19
CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	EUR	128 000	3 070 720,00	0,40
CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	EUR	200,3	30 631 670,69	3,97
CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	EUR	75 000	7 620 000,00	0,99
CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	EUR	5 100	9 948 111,00	1,29
CM-AM EUROPE GROWTH-C	EUR	800	6 376 024,00	0,83
CM-AM EUROPE VALUE-C	EUR	2 632	10 573 323,04	1,37
CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	EUR	25	2 282 527,00	0,29
CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	EUR	37 000	11 479 250,00	1,49
CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	EUR	48,37	7 371 118,33	0,95

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	EUR	24	2 917 050,72	0,38
CM-AM GLOBAL GOLD-C	EUR	315 000	13 245 750,00	1,71
CM AM GLOBAL INNOVATION-C	EUR	7 000	14 126 770,00	1,83
CM-AM GLOBAL LEADERS-I	EUR	22	6 420 834,20	0,83
CM AM GREEN BONDS-I	EUR	124	11 416 244,76	1,48
CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	EUR	10 000	10 079 600,00	1,30
CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	EUR	78 000	9 930 960,00	1,29
CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	EUR	25	2 706 754,75	0,35
CM-AM INDICIEL JAPON 225-C	EUR	37 940,818	12 340 630,46	1,60
CM-AM INFLATION-RC	EUR	132 045	15 932 549,70	2,06
CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	EUR	77	8 099 494,48	1,05
CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	EUR	280 000	29 834 392,00	3,86
CM-AM OBLI IG 2028-IC	EUR	100	11 156 947,00	1,44
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	120 861	12 331 447,83	1,60
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	EUR	70 000	7 583 800,00	0,98
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-I	EUR	175,696	9 959 020,29	1,29
CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	EUR	6 700	29 634 234,00	3,84
CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	EUR	9 300	1 604 250,00	0,21
DNCA INVST-SRI EURP GRW-FEUR	EUR	10 750	3 101 160,00	0,40
EDR SICAV-FIN BONDS-NC EUR	EUR	221 000	28 188 550,00	3,65
ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	EUR	6 400	14 324 041,60	1,85
GEMEQUITY-I	EUR	58 000	11 515 900,00	1,49
GS EMRG MARKET EQTY IA	USD	560 000	12 093 642,90	1,57
ISHARES MSCI CHINA A	USD	3 000 000	13 253 752,96	1,72
LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	EUR	4 620	5 386 319,40	0,70
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	EUR	11 000	27 104 110,00	3,51
LAZARD ALPHA EURO SRI	EUR	5 450	3 453 120,00	0,45
LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	EUR	1 511,439	28 288 908,50	3,66
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	30 000	10 681 662,40	1,38
MUZIN-ENHANCEDYIELD-ST E-ACC	EUR	93 000	16 426 590,00	2,13
NATIX-LS ST EM MRKT BOND-I/A	USD	122 000	15 647 941,30	2,03
NORDEA 1 SIC-GCL&ENV-BI-EUR	EUR	135 000	5 220 045,00	0,68
POLEN FOCUS US GROWTH-USD IN	USD	140 000	6 361 731,91	0,82
SKY H-US SH DRRE HYD-AC USD	USD	129 500	19 245 286,48	2,49
THEAM Q-EUROPE TARG PR-IEURA	EUR	140 000	16 979 200,00	2,20
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**4 692 473,26**	**0,61**
LFP FRANCE PME C	EUR	8 086,14923	4 692 473,26	0,61
Titres mis en déposit			**27 016 974,96**	**3,50**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**27 016 974,96**	**3,50**
CM-AM EURO EQUITIES-C	EUR	1 640	8 294 792,00	1,07
CM-AM EUROPE VALUE-C	EUR	2 168	8 709 332,96	1,13

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	65 000	6 631 950,00	0,86
CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	EUR	10 000	3 380 900,00	0,44
Total			**775 234 955,26**	**100,38**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
DJ STOXX600 0325	-950,00	562 627,00	0,00	-24 111 950,00
STX50E-EUX 0325	-400,00	448 000,00	0,00	-19 583 920,00
Sous total		**1 010 627,00**	**0,00**	**-43 695 870,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**1 010 627,00**	**0,00**	**-43 695 870,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
BUND-EUX 0325	200,00	0,00	614 000,00	26 688 000,00
TNote 10Y-C 0325	240,00	0,00	407 274,22	25 196 698,36
TNote 2Y-CB 0325	350,00	0,00	71 272,99	69 472 685,48
TNote 5Y-CB 0325	350,00	0,00	293 011,18	35 918 946,40
Sous total		**0,00**	**1 385 558,39**	**157 276 330,24**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**1 385 558,39**	**157 276 330,24**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURO/JPY FUTURE Mar25	-160,00	0,00	382 298,71	0,00
EURUSD-CME 0325	450,00	0,00	836 812,76	0,00
Sous total		**0,00**	**1 219 111,47**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**1 219 111,47**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	775 234 955,26
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	1 010 627,00
Total instruments financiers à terme - taux	-1 385 558,39
Total instruments financiers à terme - change	-1 219 111,47
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	22 708 950,55
Autres passifs (-)	-24 058 902,40
Total = actif net	**772 290 960,55**

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement FLEXIGESTION PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023
Fonds Commun de Placement
FLEXIGESTION PATRIMOINE
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
FLEXIGESTION PATRIMOINE

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FLEXIGESTION PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 03/04/2024 12:12:49

Nicolas Duval-Arnould
Associé

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**819 508 818,06**	**967 950 556,91**
Actions et valeurs assimilées	**45 270 267,57**	**59 438 628,44**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	45 270 267,57	59 438 628,44
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**766 454 123,46**	**899 431 783,47**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	766 454 123,46	899 431 783,47
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**7 784 427,03**	**9 080 145,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 784 427,03	9 080 145,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**5 966 013,89**	**10 471 758,03**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**5 966 013,89**	**10 471 758,03**
Comptes financiers	**7 362 870,92**	**31 342 071,25**
Liquidités	**7 362 870,92**	**31 342 071,25**
Total de l'actif	**832 837 702,87**	**1 009 764 386,19**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**846 240 129,79**	**952 451 493,54**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-18 213 532,75**	**51 466 479,03**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-2 572 415,20**	**-5 362 800,99**
Total des capitaux propres	**825 454 181,84**	**998 555 171,58**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**6 787 823,34**	**8 550 146,40**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**6 787 823,34**	**8 550 146,40**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 787 823,34	8 550 146,40
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**595 697,69**	**832 135,58**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**595 697,69**	**832 135,58**
Comptes financiers	**0,00**	**1 826 932,63**
Concours bancaires courants	**0,00**	**1 826 932,63**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**832 837 702,87**	**1 009 764 386,19**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
RYXXH4F00002 EURJPY-CME 0324	54 261 650,58	0,00
RYXXH3F00002 EURJPY-CME 0323	0,00	53 174 583,48
Total Devise	54 261 650,58	53 174 583,48
Indices		
FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324	36 344 000,00	0,00
FXXPH4F00002 DJ STOXX600 0324	34 545 600,00	0,00
ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323	0,00	36 068 942,97
FDAXH3F00002 DAX-EUX 0323	0,00	17 485 000,00
FSTXH3F00002 STX50-EUX 0323	0,00	29 088 000,00
FXXPH3F00002 DJ STOXX600 0323	0,00	78 458 500,00
MMEXH3F00002 Mini MSCIEM 0323	0,00	13 443 878,74
Total Indices	70 889 600,00	174 544 321,71
Total Contrats futures	125 151 250,58	227 718 905,19
Options		
Indices		
OESXH4P00018 OESX/0324/PUT /4,400 OPTION ESTOXX	28 184 772,00	0,00
Total Indices	28 184 772,00	0,00
Total Options	28 184 772,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	153 336 022,58	227 718 905,19
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**153 336 022,58**	**227 718 905,19**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324	150 475 543,48	0,00
ECXXH3F00002 EURUSD-CME 0323	0,00	145 670 512,40
Total Devise	150 475 543,48	145 670 512,40
Indices		
FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323	0,00	40 906 250,00
NKXXH3F00002 NK225-SGX 0323	0,00	19 351 116,63
Total Indices	0,00	60 257 366,63
Taux		
USN2H4F00002 TNote 2Y-CB 0324	151 637 801,46	0,00
USN5H4F00002 TNote 5Y-CB 0324	39 410 665,76	0,00
Total Taux	191 048 467,22	0,00
Total Contrats futures	341 524 010,70	205 927 879,03
Options		
Indices		

	29/12/2023	30/12/2022
OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000 OPTION ESTOXX	6 996 220,00	0,00
OESXF3C00007 OESX/0123/CALL/3,900 OPTION ESTOXX	0,00	22 154 740,80
OVS2G3C00001 OVS2/0223/CALL/40. VSTOXX FUTURES	0,00	2 205 582,72
Total Indices	6 996 220,00	24 360 323,52
Total Options	6 996 220,00	24 360 323,52
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	348 520 230,70	230 288 202,55
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323	0,00	34 561 800,00
USN2H3F00002 TNote 2Y-CB 0323	0,00	57 474 368,26
Total Taux	0,00	92 036 168,26
Total Contrats futures	0,00	92 036 168,26
Total Autres engagements	0,00	92 036 168,26
Total Autres opérations	**348 520 230,70**	**322 324 370,81**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 128 777,33	64 471,84
Produits sur actions et valeurs assimilées	646 055,15	1 160 854,11
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**1 774 832,48**	**1 225 325,95**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	337 087,14	423 592,34
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**337 087,14**	**423 592,34**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**2 111 919,62**	**801 733,61**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	5 052 612,86	7 668 955,88
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-2 940 693,24**	**-6 867 222,27**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	368 278,04	1 504 421,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-2 572 415,20**	**-5 362 800,99**

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

• Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010259424	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,19 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014000HA9	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,59 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
S	FR001400FQM9	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,69 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010259424	2,50% TTC maximum de l'actif net
IC	FR0014000HA9	2,50% TTC maximum de l'actif net
S	FR001400FQM9	2,50% TTC maximum de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0010259424 RC

Néant

Part FR0014000HA9 IC

Néant

Part FR001400FQM9 S

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• **Garantie reçue :**

Néant

• **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par

ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**998 555 171,58**	**1 585 923 514,01**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	11 392 270,88	82 577 218,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-233 640 819,85	-484 514 333,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	22 400 572,77	75 867 925,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 646 605,71	-26 480 200,43
Plus-values réalisées sur contrats financiers	26 062 633,33	127 988 169,74
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-47 634 272,72	-111 100 751,89
Frais de transaction	-720 357,16	-1 612 743,50
Différences de change	-1 073 193,66	-1 681 253,66
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	70 768 928,79	-262 219 185,21
Différence d'estimation exercice N	*51 806 986,05*	*-18 961 942,74*
Différence d'estimation exercice N-1	*-18 961 942,74*	*243 257 242,47*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	1 930 516,09	20 674 034,08
Différence d'estimation exercice N	*6 411 502,03*	*4 480 985,94*
Différence d'estimation exercice N-1	*4 480 985,94*	*-16 193 048,14*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 940 693,24	-6 867 222,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	30,74*	0,00
Actif net en fin d'exercice	**825 454 181,84**	**998 555 171,58**

*Résultat fusion F0514 07/07/23

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Devise	54 261 650,58	6,57
Indices	99 074 372,00	12,00
TOTAL Opérations de couverture	**153 336 022,58**	**18,58**
Autres opérations		
Devise	150 475 543,48	18,23
Indices	6 996 220,00	0,85
Taux	191 048 467,22	23,14
TOTAL Autres opérations	**348 520 230,70**	**42,22**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	7 362 870,92	0,89	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	191 048 467,22	23,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 362 870,92	0,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	151 637 801,46	18,37	39 410 665,76	4,77	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise2 JPY	% JPY	Devise 3 HKD	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	28 381 667,57	3,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	137 518 313,39	16,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	5 537 406,60	0,67	423 240,43	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	4 000 403,08	0,48	1 701 719,66	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 167 553,84	0,63	574 936,50	0,07	601 371,81	0,07	6 971,12	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	5 537 402,91	0,67	423 240,43	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	54 261 650,58	6,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	150 475 543,48	18,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	30 234 776,64
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**461 360 390,80**
	FR0000447310	CM-AM MICRO CAP 3D	5 933 909,02
	FR0000979825	CM-AM CAS.ISR IC3D	17 389 433,54
	FR0000984213	CM-AM GL.EM.M.RC6D	10 759 230,00
	FR0000984254	CM-AM DOL.CAS.IC3D	15 447 326,09
	FR0000986655	CM-AM EURO EQ.RC3D	12 357 774,00
	FR0000991770	CM-AM EU.VAL.RC 6D	23 153 776,00
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUV.RC	29 300 775,00
	FR0007373998	CM-AM OBLI LT RC	18 535 917,53
	FR0007390174	CM-AM G.GOLD RC 6D	16 012 800,00
	FR0010037341	CM-AM EUR.GR.RC 6D	16 235 300,00
	FR0010291591	CM-AM OBL.MT RC3D	3 298 200,00
	FR0010415448	CM-AM IJ 225 RC 3D	9 924 938,58
	FR0010674978	L.FR.SUB DEBT(C)5D	24 724 700,00
	FR0010924266	CM-AM EU.DIV.RC 3D	9 410 265,00
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	15 783 338,85
	FR0011491182	CM-AM OB.P.EM.RC3D	11 873 400,00
	FR0011491208	CM-AM OB.P.EM.IC3D	9 882 357,10
	FR0011631019	CM-AM P.E.AC.RC 3D	1 623 315,00
	FR0011829134	CM-AM H.Y.S.D.RC3D	11 564 680,92
	FR0012287423	CM-AM GL.LEA.IC3D	9 385 879,60
	FR0013246550	CM-AM GR.BDS IC 3D	13 377 114,68

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
	FR0013250420	CM-AM OBL.FL.RC 3D	28 723 156,00
	FR0013266624	CM-AM ENT.EUR.RC6D	11 786 500,00
	FR0013298338	CM-AM GL.INN.RC 6D	10 987 620,00
	FR0013336773	CM-AM H.Y.24 RC 6D	14 584 625,00
	FR0013384617	CM-AM CO.E.IC 3DEC	27 088 885,27
	FR0013486461	CM AM GL.SEL.IC 3D	6 424 755,89
	FR0014000YR8	CM AM GL.CLIM.IC3D	2 090 686,00
	FR0014005MH3	CM AM HY 26 IC 3D	6 993 119,90
	FR0014005R48	CM AM OB.EM.F.IC3D	5 025 760,85
	FR00140074R0	CM AM G.C.ZEN IC3D	2 447 068,56
	FR00140077F8	CM AM CON.USA IC3D	29 999 468,67
	FR001400C2O8	CM AM OB.IG25 IC3D	15 818 914,50
	FR001400CT66	CM IMP.F.INCL.IC3D	2 668 365,25
	FR001400EO44	CM AM OB.IG 28IC3D	10 747 034,00
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**461 360 390,80**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 572 415,20	-5 362 800,99
Total	**-2 572 415,20**	**-5 362 800,99**

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 572 062,45	-5 362 793,94
Total	**-2 572 062,45**	**-5 362 793,94**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-428,77	0,00
Total	**-428,77**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	76,02	-7,05
Total	**76,02**	**-7,05**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-18 213 532,75	51 466 479,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-18 213 532,75**	**51 466 479,03**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-18 207 365,54	51 464 251,20
Total	**-18 207 365,54**	**51 464 251,20**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 961,37	0,00
Total	**-4 961,37**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 205,84	2 227,83
Total	**-1 205,84**	**2 227,83**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	1 373 117 859,19	46 423 656,301	29,57	0,00	0,00	0,00	-2,81
31/12/2020	C1 PART CAPI C	1 339 088 742,80	42 487 209,205	31,51	0,00	0,00	0,00	0,62
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	1 585 891 709,56	49 120 824,254	32,28	0,00	0,00	0,00	-0,48
31/12/2021	I1 PART CAPI IC	31 804,45	0,31	102 595,00	0,00	0,00	0,00	-1 428,41
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	998 511 780,89	35 274 739,632	28,30	0,00	0,00	0,00	1,30
30/12/2022	I1 PART CAPI IC	43 390,69	0,48	90 397,27	0,00	0,00	0,00	4 626,62
29/12/2023	C1 PART CAPI RC	824 578 994,15	27 554 423,789	29,92	0,00	0,00	0,00	-0,75
29/12/2023	C3 PART CAPI S	820 461,36	822,355	997,69	0,00	0,00	0,00	-6,55
29/12/2023	I1 PART CAPI IC	54 726,33	0,57	96 011,10	0,00	0,00	0,00	-1 982,14

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	237 603,16500	6 848 519,08
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-7 957 919,00800	-229 881 708,50
Solde net des Souscriptions/Rachats	-7 720 315,84300	-223 033 189,42
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**27 554 423,78900**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	4 753,03200	4 535 288,76
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-3 930,67700	-3 759 111,35
Solde net des Souscriptions/Rachats	822,35500	776 177,41
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**822,35500**	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,09000	8 463,04
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,09000	8 463,04
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**0,57000**	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	3 698,53
Montant des commissions de souscription perçues	3 698,53
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	3 698,53
Montant des commissions de souscription rétrocédées	3 698,53
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0010259424 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	8 798 114,46
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	3 747 649,86

	29/12/2023
FR001400FQM9 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,69
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	5 743,89
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	3 638,49

	29/12/2023
FR0014000HA9 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,49
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	250,31
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	207,45

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Dépots de garantie	5 702 122,74
Créances	Frais de gestion rétrocédés	263 891,15
Total des créances		**5 966 013,89**
Dettes	Frais de gestion	595 697,69
Total des dettes		**595 697,69**
Total dettes et créances		**5 370 316,20**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**811 724 391,03**	**98,34**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	45 270 267,57	5,48
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	766 454 123,46	92,86
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**5 966 013,89**	**0,72**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-595 697,69**	**-0,07**
CONTRATS FINANCIERS	**996 603,69**	**0,12**
OPTIONS	996 600,00	0,12
FUTURES	3,69	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**7 362 870,92**	**0,89**
DISPONIBILITES	7 362 870,92	0,89
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**825 454 181,84**	**100,00**

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: FLEXIGESTION PATRIMOINE
Identifiant d'entité juridique: 969500RCW7DPDD792N59

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instauré par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 5,7/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,18/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 5,70/10.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[Inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM Convictions USA	OPCVM	3,97%	US
CM-AM OBLI FLEXIBLE	OPCVM	3,86%	EU
CM-AM OBLI SOUVERAINS	OPCVM	3,84%	EU
LAZARD CREDIT FI-C-IVC	OPCVM	3,66%	EU
EdR SICAV - Financial Bonds	OPCVM	3,65%	EU
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	OPCVM	3,51%	EU
CM-CIC CASH-IC	OPCVM	3,35%	EU
CM-AM CONVERTIBLES EURO	OPCVM	3,20%	EU
CM-AM EUROPE VALUE	OPCVM	2,50%	EU
SKY Harbor US Short High Yield	OPCVM	2,49%	US

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 20% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

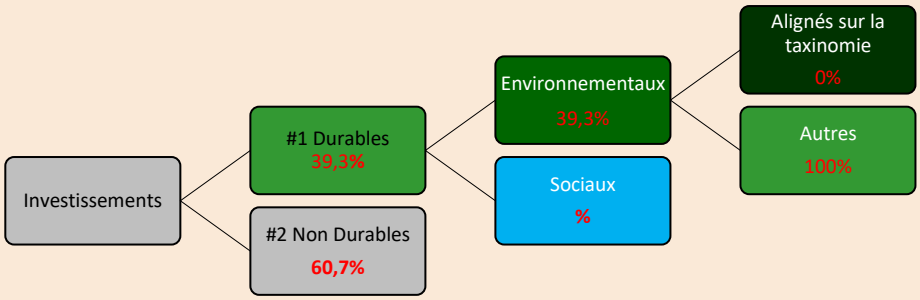

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les principaux secteurs économiques compte tenu de la nature des actifs qui composent le portefeuille (fonds de fonds).

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**

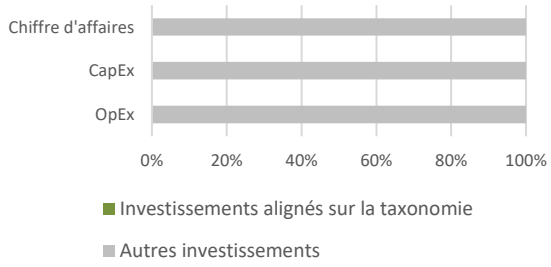

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**

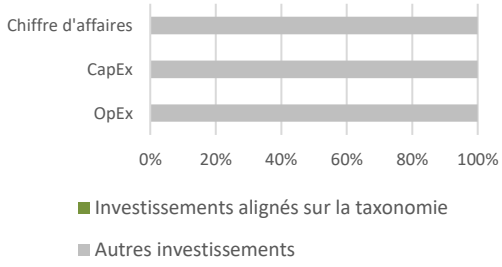

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 9,4%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement FLEXIGESTION PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Fonds Commun de Placement
FLEXIGESTION PATRIMOINE
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
FLEXIGESTION PATRIMOINE

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FLEXIGESTION PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 11/04/2025 23:52:55

Nicolas Duval-Arnould
Associé